

## COMPTE-RENDU de la Commission des Formations et de la Vie Etudiante (CFVE) - N°56

Réunion du 19/09/2022 de 10h00 à 13h00  
(Compte-rendu établi par Loïc CERISIER-LACOMBE)

### Collège des Enseignants et Chercheurs – Groupe n°01

Titulaires	Champs	Présent	Absent	Excusé	Pouvoir
Mme Flavie PINATEL	ATR-APV	x			
M. Sylvain EBODE	STA-CIMA	x			
M. Dominique BEAUTEMS	STA-OMI		x		
Mme Ioana IOSA	SHS	x			
Mme Sophie DESCAT	HCA		x		
<b>Suppléants</b>					
Mme Elise KOERING	HCA				
M. Yves ROUBY	STA-CIMA	x			
Mme Juliette Pernin	ATR-RA	x			
Mme Marie-Jeanne Hoffner	ATR-APV				

### Collège des Enseignants et Chercheurs – Groupe n°02

Titulaires	Champs	Présent	Absent	Excusé	Pouvoir
Mme Anne BOYADJAN	TPCAU	x			
M. Philippe DEHAN	TPCAU	x			
M. Philippe HILAIRE	VT-GP		x		
M. Philippe CHAVANES	TPCAU	x			
Mme Victoria PIGNOT	TPCAU	x			
Mme Anne PORTNOI	TPCAU	x			
M. Albert-Gilles COHEN	TPCAU	x			
<b>Suppléants</b>					
Mme Laure JACQUIN	TPCAU				
Mme Catherine ZAHARIA	VT-GP				
Mme Perrine BELIN	TPCAU				
M. Vincent CORNU	TPCAU				
M. Pietro CREMONINI	TPCAU				
Mme Laetitia LESAGE	TPCAU				

### Collège des Etudiants

Titulaires	Année	Présent	Absent	Excusé	Pouvoir
Mme Pauline DUPLAIX	M2		x		
Mme Solène LE RAI	L2	x			
Mme Emilie CHODHUR	M1		x		
M. Pierre-Marie Koulte	M1	x			
Mme Héloïse MARCHAND	L1				x
Mme Raphaëlle GUIMERA	M1				x
<b>Suppléants</b>					
<b>Mme</b> Mathilde IMBERT	M1				
Mme Fanny DESJONQUÈRES	M1				

### **Collège des Personnels des filières administratives, techniques et scientifiques (A.T.S)**

<b>Titulaires</b>		<b>Présent</b>	<b>Absent</b>	<b>Excusé</b>	<b>Pouvoir</b>
Mme Patricia BERNAIX		x			
M. Hervé JÉZEQUEL		x			
<b>Suppléants</b>					
Mme Alexandra THELIER					
Mme Marie-Liesse SZTUKA					

### **Membres avec voix consultative**

<b>Titulaires</b>		<b>Présent</b>	<b>Absent</b>	<b>Excusé</b>	
Mme Caroline LECOURTOIS	Directrice	x			
Mme Vincentella de COMARMOND	Directrice adjointe	x			
M. Loïc CERISIER-LACOMBE	Responsable scolarité	x			
Mme Sophie VERRIER	CM instances	X			

17 présents et 16 votants.

Le quorum est atteint.

### **Ordre du jour :**

- 1-** *Présentation du nouveau responsable de la pédagogie : Loïc CERISIER-LACOMBE*
  - 2-** *Validation des CR 54 et 55*
  - 3-** *Planning des réunions de la CFVE jusqu'à son renouvellement*
  - 4-** *Remplacement des membres de la CFVE élus au CA et d'un membre du bureau de la CVFE*
  - 5-** *Félicitations au Groupe Expositions*
  - 6-** *Approbation des emplois du temps*
  - 7-** *Point d'étape sur le calendrier du 2<sup>nd</sup> semestre*
  - 8-** *Approbation des VAHM non conventionnés*
  - 9-** *Approbation de l'organisation du suivi des rapports de licence*
  - 10-** *Point d'information sur la semaine d'accueil et les inscriptions pédagogiques*
  - 11-** *Point d'information sur Archi-folies 2024*
  - 12-** *Point d'information sur CMA-ARCHI (Ami compétence et métiers d'avenir)*
  - 13-** *Point d'information sur l'atelier de soutien à l'écriture*
  - 14-** *Point d'information sur le projet de mutualisation de la procédure Parcoursup interécoles*
-

1-Présentation du nouveau responsable de la pédagogie : Loïc CERISIER-LACOMBE

Dont acte.

2- Validation des CR 54 et 55

Le CR 54 présente des imprécisions concernant les semaines transversales.

Sa validation est reportée à la prochaine CFVE dans l'attente d'une nouvelle rédaction concernant les semaines transversales.

Le CR 55 n'amène aucune remarque.

**DÉCISION :**

Approbation du CR 55.

**Vote :**

POUR 15

CONTRE 0

ABSTENTIONS 1

3- Planning des réunions de la CFVE jusqu'à son renouvellement

Le président propose les dates des jeudi 20 octobre 2022, vendredi 25 novembre 2022 et lundi 9 janvier 2023.

Après discussions, les dates des jeudi 20 octobre 2022, lundi 28 novembre 2022 et vendredi 13 janvier 2022 sont proposées.

**DÉCISION :**

Approbation des jeudi 20 octobre 2022, lundi 28 novembre 2022 et vendredi 13 janvier 2022 pour les prochaines réunions de la CFVE.

**Vote :**

POUR 16

CONTRE 0

ABSTENTIONS 0

4- Remplacement des membres de la CFVE élus au CA et d'un membre du bureau de la CVFE

Le président rappelle que Sylvain EBODE et Flavie PINATEL ont été élus au CA. Aussi, il convient de les remplacer au sein de la CFVE et au sein du bureau de la CFVE.

Il propose que Sylvain EBODE soit remplacé par son suppléant, Yves ROUBY.

Flavie PINATEL n'ayant pas de suppléant, il est proposé qu'un représentant du champ soit proposé pour les dernières réunions. Il n'aura pas de droit de vote.

Concernant le bureau de la CFVE, il est proposé que Ioana IOSA l'intègre.

**DÉCISION :**

Approbation de la candidature d'Yves ROUBY en remplacement de Sylvain EBODE.

**Vote :**

POUR 16

CONTRE 0

ABSTENTIONS 0

**DÉCISION :**

Approbation de l'invitation d'un enseignant du champ disciplinaire sans droit de vote en remplacement de Flavie PINATEL

**Vote :**

POUR 16

CONTRE 0

ABSTENTIONS 0

**DÉCISION :**

Approbation de la candidature de Ioana IOSA pour intégrer le bureau de la CFVE

**Vote :**

POUR 15

CONTRE 0

ABSTENTIONS 1

#### 5-Félicitations au Groupe Expositions

La CFVE souhaite remercier et féliciter le Groupe Expositions, en particulier Marc BOTTINEAU pour le projet d'exposition des travaux des étudiants sur les cimaises installées dans l'atrium Il est par ailleurs, demandé un renforcement des cimaises par le bas. Il a été noté le travail réalisé pour essayer de protéger l'exposition de l'eau.

Le CFVE félicite également les membres de l'association LARUE, ainsi que les étudiants de l'école qui ont participé à la construction des cimaises.

Dont acte.

#### 6-Approbation des emplois du temps

Quelques ajustements sont encore nécessaires comme la suppression du cours de japonais. Par ailleurs, il est rappelé que, lors d'un précédent vote de la CFVE, il a été validé le fait que les enseignants ne choisissent pas leurs créneaux.

Il est demandé que le groupe de travail sur les emplois du temps intègre les personnes en charge des bi-cursus.

**DÉCISION :**

Approbation des emplois du temps, sous réserve des ajustements à apporter.

**Vote :**

POUR 15

CONTRE 0

ABSTENTIONS 1

#### 7-Point d'étape sur le calendrier du 2<sup>nd</sup> semestre

La CFVE souhaite que le groupe de travail, composé notamment de Flavie PINATEL, d'Anne BOYADJIAN et d'Anne PORTNOI, reprenne au plus vite en se basant sur l'option n°2. Il est également demandé de travailler sur un rétroplanning.

Dont acte.

#### 8-Approbation des VAHM non conventionnés

Il est rappelé que les montants votés représentent une participation de l'école mais que les montants n'ont pas vocation à couvrir tout le voyage. Le principe reste aussi celui du jour par étudiant.

La directrice suggère de mettre en place un plan pluriannuel des VAHM.

La représentante des étudiants souhaite qu'une communication soit réalisée pour rappeler que les VAHM ne sont pas des voyages obligatoires.

Compte tenu des faibles montants de participation par voyage basé sur le principe du jour par étudiant et des corrections à effectuer sur le tableau, l'approbation des VAHM non conventionnés est reportée à la prochaine CFVE.

Dont acte.

#### 9-Approbation de l'organisation du suivi des rapports de licence

Une réflexion doit avoir lieu sur la possibilité d'intégrer les heures dans l'emploi du temps. Le principe pourrait être basé sur l'attribution de 4 ECTS représentant 84 heures. Par ailleurs, il est également proposé la nomination d'un coordinateur des rapports de licence.

Il est demandé que l'ensemble de ces éléments soient pris en compte par le groupe de travail et que des propositions soient faites.

Le sujet est reporté à la prochaine CFVE.

Dont acte.

## 10-Point d'information sur la semaine d'accueil et les inscriptions pédagogiques

Le calendrier de la semaine d'accueil est présenté. Celui-ci est également disponible sur le site Web de l'école sous la bannière rentrée 2022 -2023 avec l'ensemble des informations importantes ( plaquette licence, plaquette master, calendrier universitaire et emplois du temps des semestres impairs).

La présentation des cours est différente cette année dans l'objectif de rendre plus cohérent des attendus communs des semestres 5 et 6 en licence et des domaines d'études en master et d'alléger le temps passé par les étudiants et les enseignants lors de ces présentations. Ce sont donc les coordonnateurs qui présenteront les attendus généraux des semestres et l'organisation et les objectifs des domaines d'études (articulation séminaires, CTID, projets). Une attention est portée sur la nécessité de mettre à jour les descriptifs des enseignements dans Taiga.

## 11-Point d'information sur Archi-Folies 2024

Caroline Lecourtois présente le projet Archi Folies 2024, projet national porté par le Ministère de la culture et l'EPPGHV impliquant les 20 ENSA de France. Dans l'objectif de valoriser les savoirs faire des ENSA, il est proposé d'aménager le parc de la Villette avec 20 pavillons destinés à l'accueil des fédérations sportives à l'occasion des jeux olympiques et paralympiques de 2024. Caroline Lecourtois a lancé un appel en direction des enseignants de l'école pour savoir qui souhaiterait s'impliquer et réfléchir collectivement à l'organisation d'un enseignement sur trois semestres allant de la conception d'un APS à la construction d'un prototype entre mars 2023 et juillet 2024. Une réunion d'échanges est prévue le 23 septembre.

## 12-Point d'information sur CMA-ARCHI (Appel à manifestation d'intérêt « compétences et métiers d'avenir »)

Caroline Lecourtois présente l'Appel à manifestation d'intérêt « Compétences et Métiers d'Avenir de la filière architecture » qui s'inscrit dans le cadre de France 2030 du PIA 4 et porte sur la production de diagnostics et la proposition de formations ou de développements de formations

Ce dispositif a pour visée de rentrer en compétitivité sur une dizaine de thématiques proposées par l'ANR. L'ensemble des vingt ENSA de France a répondu à cet appel, en collaboration avec l'observatoire de l'économie de l'architecture, en proposant de réaliser des diagnostics afin de construire une connaissance approfondie de la filière de l'architecture, de ses formations et de ses métiers.

L'ENSA de Paris La Villette pilote le projet. Les travaux de diagnostics vont débuter en octobre 2022 et devront être rendus en juin 2023.

Une nouvelle réponse à un autre volet de l'AMI CMA sera proposée à la suite de la publication des résultats de cette première tranche de travail.

### 13-Point d'information sur l'atelier de soutien à l'écriture

Le constat est fait que cet atelier a mal fonctionné les deux dernières années. Des étudiants le suivent uniquement s'ils peuvent bénéficier du point supplémentaire en sociologie et le négligent s'il n'y a pas de récompense, même s'ils en ont fortement besoin.

**DÉCISION :**

Approbation du maintien de l'atelier de soutien à l'écriture lors de ce semestre dans la perspective d'un bilan pour décider de son maintien ou non lors du prochain semestre.

**Vote :**

POUR 16

CONTRE 0

ABSTENTIONS 0

### 14-Point d'information sur le projet de mutualisation de la procédure ParcoursSup inter-écoles

Ce point est reporté lors de la prochaine CFVE.

Dont acte

**Compte-rendu approuvé lors de la CFVE n°57 du 20 octobre 2022**